

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2015-12-17

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h 15 le 17 décembre 2015 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley

SONT PRÉSENTS la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Guy Larkin, Vincent Fontaine, Jacques Bogenez et Claude B. Meilleur et Patrick Clowery

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Liane Breton, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2016 et du règlement n° 2016-01
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Clôture de la séance

15-12-17.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 8 h 15 et déclare la séance ouverte.

15-12-17.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

15-12-17.03

ADOPTION DU BUDGET 2016 ET DU RÈGLEMENT N° 2016-01

IL EST PROPOSÉ PAR GUY LARKIN

ET RÉSOLU D'adopter le budget 2016 et le règlement n° 2016-01 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2016* »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15-12-17.04

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS

Aucun visiteur

15-12-17.05

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Sylvie Cassar propose la clôture de la séance à 8 h 18.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Liane Breton
Directrice générale